

COMMUNIQUE DE PRESSE

Il est grand temps que les consommateurs fassent entendre leur voix en période de crise sanitaire.

Chaque jour en faisant leurs courses ils exercent à la fois leur liberté de choix et leur responsabilité. Juste prix et respect de l'intérêt de chaque acteur sont des fondamentaux de leur comportement parce qu'il s'agit de leur intérêt bien compris.

La défense du commerce de proximité est aussi dans leur intérêt pour s'assurer une garantie d'approvisionnement, une qualité de produits et un plus grand choix à court ou moyen terme. C'est également contribuer à la préservation de milliers d'emplois et à la survie des centres bourgs.

Un commerce en ligne, aux mains de grandes multinationales, n'est assurément pas la meilleure réponse ni aux enjeux en période en crise, ni aux besoins de proximité, et d'équité des consommateurs.

Depuis 150 ans, les coopératives de consommateurs (près de 100 000 coopérateurs actifs en France en 2020 au sein d'une cinquantaine de coopératives, chiffre en constante progression) se battent pour défendre les justes intérêts des consommateurs qui sont aussi les propriétaires et acteurs de leurs magasins. Elles veillent aussi à informer les consommateurs, éduquer les jeunes et à protéger les producteurs locaux, donc à prendre leur responsabilité, chacun avec sa propre sensibilité.

Concrètement, en ce début novembre, notre responsabilité nous conduit à demander l'ouverture de tous les commerces et à inviter les consommateurs à respecter les mesures garantissant à la fois leur propre sécurité et la limitation de la propagation de ce virus.

C'est notre intérêt bien compris, c'est notre responsabilité et c'est notre propre avenir ainsi que celui de nos enfants qui est en jeu.

Loïc PELLETIER

Président de la FNCC

Contact :

Fédération Nationale des Coopératives de Consommateurs

contact@fncc.coop

Tel : 01.43.45.45.42